

INFORMATION IMPORTANTE PRODUIT

Gentilly, septembre 2024

A l'attention des médecins spécialistes en hématologie et des médecins compétents en maladies du sang, et des pharmaciens hospitaliers

Objet : Tension d'approvisionnement et risque de rupture de stock à compter de début décembre 2024 de CAMPATH® 30 mg/ml (alemtuzumab), solution pour perfusion

Madame, Monsieur, Cher Confrère,

Nous faisons actuellement face à une situation de tension d'approvisionnement de notre spécialité CAMPATH® 30 mg/ml (alemtuzumab), solution pour perfusion, liée à un accroissement de la demande et nous risquons d'être confrontés à compter de début décembre 2024 à une rupture de stock sur cette spécialité.

Cette spécialité est mise à disposition dans le cadre d'une Autorisation d'Accès Compassionnel (AAC).

Nous étudions actuellement la possibilité de mettre à disposition une spécialité équivalente destinée à d'autres marchés afin de limiter l'impact de cette rupture.

Cependant, en raison du caractère indispensable de cette spécialité et après en avoir informé l'ANSM, nous devons exercer une vigilance particulière sur la distribution de CAMPATH® au sein des pharmacies hospitalières et mettre en place une distribution correspondant à 15 jours de traitement pour les pathologies nécessitant un traitement de plus d'un mois, afin que tout arrêt prématuré de traitement n'aboutisse pas à une destruction d'unités non utilisées.

Ainsi, afin de permettre la continuité de l'approvisionnement et de limiter au maximum l'impact de la rupture de la spécialité CAMPATH® (alemtuzumab), il est recommandé d'examiner au cas par cas, en fonction du profil du patient et du stade de la maladie, l'utilisation d'alternatives thérapeutiques les mieux adaptées et de différer l'initiation d'un traitement par CAMPATH® lorsque cela est possible.

Pour toute demande d'information, nous vous invitons à contacter notre Département d'Information Médicale et Scientifique du lundi au vendredi de 9h à 18h aux numéros suivants :

- Depuis la métropole : **0 800 394 000** 
- Depuis les DOM-COM : **0 800 626 626** 

Vous pouvez également nous adresser directement vos demandes d'information médicale en utilisant notre formulaire de contact.

Ce formulaire est disponible sur le site [sanofi.fr](http://www.sanofi.fr), dans la rubrique « nous contacter » (<http://www.sanofi.fr/fr/nous-contacter>), en cliquant sur le lien surligné en bleu, affiché avant les numéros de téléphone de l'information médicale.

Conscient des désagréments engendrés par cette situation, nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher Confrère, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Jean-Marc LACROIX
Pharmacien Délégué

Dr Nadjib REBAH
Directeur Médical